



Votre évènement
au château de Montolivet
en 2024



Notre formule « Hostellerie » (devis)

Le château de Montolivet vous propose la formule suivante, formule clé en main du vendredi 18h au dimanche 18h.

Un lieu de réception (repas et soirée dansante) sans limitation d'heure, pour 130 convives et plus



La salle de l'Hostellerie (170 m2)



La terrasse de l'Hostellerie

L'Hostellerie du château

L'Hostellerie comprend 27 chambres de 2 et 3 lits soit au total 66 couchages en lits individuels. Il est possible en sus d'ajouter des tentes, de stationner des camping-cars et caravanes dans une zone dédiée du parc. Des sanitaires sont également à disposition. Vous disposez aussi d'une cuisine professionnelle avec chambre froide, d'un espace réservé aux enfants et d'un espace PMR avec 2 chambres et sanitaires.



Un lendemain en toute liberté

Vous pouvez profiter de l'Hostellerie et du parc jusqu'au dimanche à 18h

Des prestataires dédiés au site

Nous avons choisi pour vous des prestataires de qualité, qui connaissent parfaitement le château de Montolivet, pour une parfaite organisation de votre évènement. Ces prestataires ne sont pas imposés simplement suggérés.

Traiteur : Coccina Traiteur, tel : 04 37 03 09 36

Traiteur : la Maison Bouvard - Contact : M. Éric Bouvard, tel : 09 86 35 20 02

Dj et Lumières : Sono Le Sun Night-Contact : Pascal, tel : 06 70 37 00 25

Photographe professionnel :Philippe Guilloud tel :06 81 76 37 73 /www.philippe-guilloud-photographe.fr

Location de matériel de réception : Solution Recept, tel : 04 74 93 30 00

Location de draps et de linges de bain : Dauphi Blanc - prestataire traité en direct par le château

Pour la somme de 3300 € TTC

Ce prix comprend la location des espaces du château et ne comprend pas les frais de nettoyage, de traiteur, de sons et de lumière, de location de matériel (en plus des tables et des chaises déjà fournies par le château), de location de draps et de linges de bain.

Conformément à la loi NOTRe visant à renforcer les compétences des régions, le château de Montolivet est soumis à la taxe de séjour applicable à partir du 1er janvier 2019 dans l'ensemble du territoire. À ce titre nous vous informons que cette taxe de séjour sera facturée 0,80€ par personne, par nuitée. D'après l'article L2333-29 du CGCT, les personnes domiciliées dans la zone du syndicat de commune des balcons du Dauphiné (47 communes) ainsi que les personnes mineures ne sont pas assujetties à cette taxe.

Si ce devis reçoit votre accord, merci de dater et signer au bas de ce document, après avoir écrit
« Bon pour Accord ».

La réservation ne sera définitive qu'à la réception du devis, du contrat et du versement des arrhes.



Château de Montolivet - Route du Château - 38510 Passins



www.chateaudemontolivet.fr / Mail : chateaudemontolivet@gmail.com /
Tel : 07.67.32.68 99